

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 95.049

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Mai à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

6 Mai 1995

6 Mai 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, GAVEN, et Mme FONTAN, Adjointes

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BERLAND, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mme PARROU SARLAT, MM. SABATHIER et TAP Conseillers,

ABSENTS- EXCUSES : MM. HUGENDOBLER, ALONSO, LACOTTE, MOULINEAU, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 31
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 23

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Centre Médico-Social : Travaux supplémentaires

VOTE : Adopté à l'unanimité

Par délibération en date du 14 juin 1994, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le dossier de consultation d'entreprises relatif à la réhabilitation du CENTRE MEDICO SOCIAL.

Cette même délibération autorisait Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert. Le coût d'objectif était estimé à la somme de 5 970 000 Frs TTC.

Le montant total des marchés de base, adjugés dans le cadre de l'appel d'offres pour cette réalisation est de 4 214 862,17 Frs TTC pour les lots n° 1 à 11.

Or, au cours de la réalisation des travaux de réhabilitation du Centre Médico Social, des compléments aux prestations initiales sont apparus nécessaires pour répondre aux besoins suivants :

- adjonction de bungalows pour loger provisoirement les usagers du service de la Direction de la Solidarité Départementale afin de réduire les délais d'exécution et donc la gêne occasionnée par les travaux,
- renforcement de la puissance électrique souscrite auprès d'EDF (tarif jaune), dans la perspective d'une extension du Centre médico-Social
- modification de prestations tendant à améliorer l'esthétique et les conditions d'accueil et de confort des différents services.

Ces compléments concernent les lots suivants :

LOT N° 1	GROS OEUVRE	+ 149 083,23 Frs TTC
LOT N° 2	CHARPENTE METALLIQUE	- 43 414,72 Frs TTC
LOT N° 3	MENUISERIE INTERIEURE	+ 21 257,86 Frs TTC
LOT N° 4	MENUISERIE EXTERIEURE	+ 6 883,44 Frs TTC
LOT N° 5	CLOISONS SECHES	+ 10 731,16 Frs TTC
LOT N° 6	ELECTRICITE	+ 83 306,75 Frs TTC
LOT N° 8	INSTALLATION SANITAIRE	+ 3 700,32 Frs TTC
LOT N° 9	REVETEMENT DE SOLS	+ 2 057,71 Frs TTC
LOT N° 10	PEINTURE	+ 32 877,10 Frs TTC

	TOTAL	+ 266 482,85 Frs TTC

Le montant total des marchés est ainsi porté de 4 214 862,17 Frs TTC à 4 481 345,02 Frs TTC.

Le détail de ces prestations complémentaires est indiqué dans le projet d'avenants et le rapport technique ci-annexé.

Par suite, il est proposé à l'assemblée municipale de bien vouloir approuver les projets d'avenants pour les lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

- VU l'avis de la Commission des Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver les avenants n° 1 aux marchés conclus entre la Ville de ROYAN et les entreprises désignées ci-après :

LOT N° 1 Entreprise MAZURIER : + 149 083,23 Frs TTC, portant le montant initial de 623 818,63 Frs TTC à 772 901,86 Frs TTC

LOT N° 2 Entreprise MAURIN POURPOINT : - 43 414,72 Frs TTC portant le montant initial de 375 156,11 Frs TTC à 331 741,45 Frs TTC

LOT N° 3 Entreprise RIM : + 21 257,86 Frs TTC, portant le montant initial de 518 065,19 Frs TTC à 539 323,05 Frs TTC

LOT N° 4 Entreprise BAUDRY : + 6 883,44 Frs TTC, portant le montant initial de 427 346,39 Frs TTC à 434 229,83 Frs TTC

LOT N° 5 Entreprise GABORAUD : + 10 731,16 Frs TTC portant le montant initial de 405 609,75 Frs TTC à 416 340,91 Frs TTC

LOT N° 6 Entreprise MANDIN PALISSIER : + 83 306,75 Frs TTC, portant le montant initial de 377 162,27 Frs TTC à 460 469,02 Frs TTC

LOT N° 8 Entreprise JUVIGNY : + 3 700,32 Frs TTC, portant le montant initial de 180 529,36 Frs TTC à 184 229,68 Frs TTC

LOT N° 9 Entreprise GABORAUD : + 2 057,71 Frs TTC portant le montant initial de 345 869,86 Frs TTC à 347 927,57 Frs TTC

LOT N° 10 Entreprise RIVIERE : + 32 877,10 Frs TTC, portant le montant initial de 234 551,10 Frs TTC à 267 428,20 Frs TTC

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à conclure et à signer les projets d'avenants pour les lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 Mai 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS

RAPPORT TECHNIQUE

LOT N° 1 - GROS-OEUVRE Entreprise MAZURIER

Travaux supplémentaires

Installation de bungalow et location, dalle plus épaisse et fibrée, tranchée extérieure en plus, piquage d'enduit

Devis du 15 janvier :	58 499,35
Devis du 15 Janvier :	93 000,00

	151 499,35 Frs HT
soit	179 678,23 Frs TTC

Travaux en moins

Plancher chaufferie	4 903,20	
(chaufferie incorporée dans le bâtiment)		
façade psycho scolaire	3 990,00	
tranchée en sol BA	8 092,50	(évacuation
réutilisée)		
rebouchage tranchée	2 282,50	
bordure	6 528,60	

	25 796,80 Frs HT	
soit	30 595,00 Frs TTC	

AVENANT : + 149 083,23 Frs TTC (principalement dû aux bungalows + aménagements extérieurs provisoires, accès, etc...)

LOT N° 2 : CHARPENTE METALLIQUE, BARDAGE, COUVERTURE
Entreprise MAURIN POURPOINT

Travaux supplémentaires

3 auvents en supplément sur service médecine scolaire, AEMO, planning familial 26 566,40 Frs TTC (en rajout comme les 3 grands auvents pour les entrées des services secondaires)

Travaux en moins

sur le poste bardage	- 50 926,00
porte coupe-feu	- 5 800,00
descente EP	- 2 280,00

	59 006,00 HT
soit	69 981,12 Frs TTC

AVENANT MOINS VALUE : - 43 414,72 Frs TTC

LOT N° 3 : MENUISERIE INTERIEURE - Entreprise R.I.M

<u>Travaux supplémentaires</u>	
Relévé en aggloméré stratifié sur plan de vasque (en lieu et place de la faïence - moins-value)	9 280,00
Isolation phonique des portes cabine médico (exigé par la médecine du travail entre vestiaires et porte communication secrétariat-médecins)	4 089,00
fermeture de chantier	1 345,00
2 blocs portes 93 x 204	3 210,00

	17 924,00 Frs HT
soit	21 257,86 Frs TTC
AVENANT :	+ 21 257,86 Frs TTC

LOT N° 4 : MENUISERIE EXTERIEURE - Entreprise BAUDRY

<u>Travaux supplémentaires</u>	
Porte coupe feu	4 511,00
porte local basse tension	5 220,91
film d'occultation	2 912,00
(sur chassis vitrés extérieurs pour occultation médecine scolaire et travail)	

	12 643,91 Frs HT
soit	14 995,68 Frs TTC
 <u>Travaux en moins</u>	
porte bandeau 20 ml	6 840 Frs HT
soit	8 112,24 Frs TTC
AVENANT :	+ 6 883,44 Frs TTC

LOT N° 5 : CLOISONS SECHES - Entreprise GABOREAU

<u>Travaux supplémentaires</u>	
doublage placomur	994,00
doublage placostyle	2 637,28
enduit sur mur	2 860,00
protèges angles	357,00
plafond coupe feu	9 048,20
plafond chaufferie	1 626,64

	17 523,14 Frs HT
soit	20 782,44 Frs TTC

<u>Travaux en moins</u>	
39,4 m ² cloisons	8 474,94 HT
soit	10 051,28 TTC

AVENANT : + 10 731,16 Frs TTC
(imprévus)

LOT N° 6 : ELECTRICITE - Entreprise MANDIN PALISSIER

<u>Travaux supplémentaires</u>	
alimentation bungalow	1 16 921,71
alimentation bungalow supplémentaire	23 997,00
mise en place tarif jaune EDF	29 323,07

	70 241,78 Frs HT
soit	83 306,75 Frs TTC

AVENANT : + 83 306,75 Frs TTC

LOT N° 8 : INSTALLATION SANITAIRE - Entreprise JUVIGNY

<u>travaux supplémentaires</u>	
baignoire bébé pour PMI (à la demande de la PMI)	5 619,00
bac à laver DSD (pour la femme de ménage)	2 775,00

	8 394 Frs HT
soit	9 955,28 Frs TTC

<u>Travaux en moins</u>	
1 lavabo	1 136,00
1 WC	4 138,00

	5 274,00 Frs HT
soit	6 254,96 Frs TTC

AVENANT : + 3 700,32 Frs TTC

LOT N° 9 : REVETEMENT DE SOL - Entreprise GABOREAU

<u>Travaux supplémentaires</u>	
traitement en sol scellé hall psycho et santé scolaire	10 627,00 Frs HT
soit	12 603,62 Frs TTC

(pente rampe handicapés - carrelée entrée - hall psycho et santé scolaire)

Travaux en moins
moins-value carrelage
et pose collée
soit

8 892,00 Frs HT
10 545,91 Frs TTC

AVENANT :

+ 2 057,71 Frs TTC

LOT N° 10 : PEINTURE - Entreprise RIVIERE

Travaux supplémentaires
peinture auvent métallique
(sur 3 auvents ajoutés)
peinture sur mur de pierre
intérieur
(impossibilité de décaper les murs)
décapage et traitement
mur pierre extérieur
(façades extérieures)

4 193,68

3 607,68

19 919,64

27 721,00 Frs HT

32 877,10 Frs TTC

soit

AVENANT :

32 877,10 Frs TTC

NOTA : concernant les lots n° 1 et 6, le coût bungalow sera affecté au coût d'investissement DSD.

concernant les alimentations prévues au lot n° 6, les câbles utilisés seront récupérés pour le service festivités.